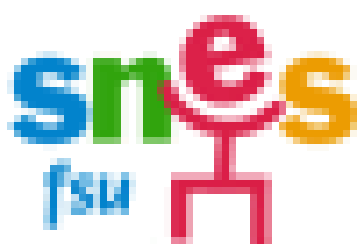


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5498>



Compte rendu du CTSD du 9 février

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Comité Social Administratif Spécial Départemental (CSAsD) -



Publication date: lundi 12 février 2018

CTSD

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur le site de notre fédération :

<http://sd58.fsu.fr/Carte-scolaire-des-conditions-confortables.html>

<plugins-dist/medias/prive/vignettes/pdf.svg>

Déclaration de la FSU au CTSD du 9 février.

Partie **SECOND DEGRÉ** (*Durant ce CTSD, sur les questions de DHG ou d'effectif de collèges nivernais, le SNES a été le seul syndicat à intervenir.*)

La DASEN s'est félicitée du nombre de DHG approuvées (à 4 ou 5 exceptions près jusqu'à maintenant) par les CA des établissements du département. Mais le SNES FSU lui a fait remarquer que ces votes concernent uniquement la répartition du volume horaire, et non les moyens attribués, ce qu'elle n'a pas contesté. **Comment les collègues pourraient-ils se satisfaire de DHG en baisse (-232h) alors que les effectifs élèves diminuent (-121) dans une proportion bien moindre ?** Cela va engendrer une hausse des services partagés et mettre les personnels dans des situations inconfortables. La tendance n'est pas très prometteuse car dans les cinq années à venir, certains petits collèges vont perdre encore quelques classes... A ce stade de l'année, certaines données manquent ce qui rend le travail sur les DHG encore inachevé : IMP, HSA, heures SEGPA, heures ULIS, latin, heures pour le plan chorale... Nous avons réclamé des documents supplémentaires à la DASEN.

Sur le plan chorale, la DASEN aurait bien une petite réserve d'heures mais elle compte surtout sur les heures existantes ; encore un nouveau projet sans financement qui entre pourtant dans le dispositif de communication du ministère.

Tant que tous les CA n'ont pas voté les TRMD (tableau de répartition des moyens distribués), la DSDEN explique que le rééquilibrage ne peut pas encore se faire.

Concernant les compléments de service, **le SNES-FSU a dénoncé les situations où les compléments de service étaient annoncés aux collègues pour seulement quelques heures.** Certains changements ont semble-t-il déjà eu lieu pour éviter ces compléments.

Quand le complément de service est inévitable, le SNES-FSU est très attaché à sa stabilité et interviendra, autant que nécessaire, sur des situations qui poseraient problème aux collègues. La DASEN a déclaré ne pas vouloir mettre les personnels dans des situations inconfortables.

Nous avons évoqué le cas de plusieurs établissements qui nous avaient signalé leurs situations, avec parfois à l'appui, des motions soumises aux CA (Château Chinon, Nevers Les Loges, Nevers Victor Hugo, Saint Amand-en-Puisaye, Montsauche, Donzy, Cercy la Tour...) ; **nous avons également relayé leurs demandes d'audience à l'IA** (Château Chinon, Nevers Les Loges...) . Nous rappelons qu'il est très important de nous faire parvenir vos informations pour que nous puissions intervenir efficacement au CTSD, par exemple, pour relayer les motions. **Le SNES-FSU a insisté sur les effectifs très chargés de certains niveaux par exemple à Saint Amand, Lormes, Guérigny, Saint Saulge, Decize, Chateau-chinon...** Cela peut poser des problèmes de sécurité au niveau du manque de place dans les salles de classe. Si cela était le cas, il faudra le signaler le plus tôt possible. Nous interviendrons à nouveau auprès de la DSDEN.